

VOUS AVEZ UN PROJET MARITIME EN CORNOUAILLE ?

DÉVELOPPEMENT
LOCAL MENÉ PAR LES
ACTEURS LOCAUX

DLAL | **FEAMPA**

2021-2027

FONDS EUROPÉEN POUR LES
AFFAIRES MARITIMES, LA
PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Un dispositif financier
pour soutenir les projets
de l'économie bleue,
collectifs et innovants



COFINANÇÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Proximité

LE DLAL FEAMPA, QU'EST-CE QUE C'EST ?



UN DISPOSITIF FINANCIER EUROPÉEN ABONDÉ PAR LA RÉGION

Le DLAL FEAMPA est le volet territorial du FEAMPA, conduit de 2021 à 2027. Il soutient les **projets innovants, collectifs et locaux en faveur de l'économie bleue**. Les GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture) en assurent la mise en œuvre au niveau local en partenariat avec les Régions. En Bretagne, la Région dédie une enveloppe spécifique pour cofinancer ce fonds.

GALPA CORNOUAILLE

Quimper Cornouaille Développement pilote le GALPA Cornouaille et accompagne les porteurs de projets via **une équipe technique dédiée**, de l'émergence de leur projet jusqu'à son règlement financier.

QUELQUES CHIFFRES

- 3^{ème} territoire maritime de la région
- 1^{ère} place de pêche fraîche française
- 6 ports équipés de halles à marée
- 13 % des emplois maritimes bretons (9 089 emplois en 2020)
- Un écosystème d'innovation

LA COMMISSION MER ET LITTORAL

Les projets peuvent être déposés au fil de l'eau et sont sélectionnés par la Commission Mer et Littoral (CML).

Composée de plus de 26 membres titulaires (acteurs privés, publics, associations, élus...), la CML est l'instance décisionnelle et de sélection des projets du dispositif. Elle constitue un **lieu de débats, d'échanges et de concertation**.

LA CORNOUAILLE, UN TERRITOIRE MARITIME RÉSILIENT ENGAGÉ DANS LES TRANSITIONS

UNE STRATÉGIE QUI SE DÉCLINE EN 5 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



Optimiser la valeur ajoutée des ressources maritimes



Renforcer l'attractivité des métiers et des formations, et encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue



Soutenir les transitions et la reconquête du bon état écologique du milieu littoral



Développer une conscience maritime pour une gestion partagée de l'espace maritime et littoral



Encourager les coopérations nationales et transnationales

1,045 M€ de FEAMPA alloué à la Cornouaille de 2021 à 2027

+ 1,045 M€ de co-financements publics pour des projets :

✓ s'inscrivant dans le cadre de la stratégie du territoire

✓ présentant un **caractère innovant**,

une **dimension collective** et un **ancrage territorial**

MODALITÉS DE FINANCEMENT



Un taux d'aides publiques maximum :

50 % pour les TPE/PME

80 % pour les organisations professionnelles, les associations, organismes publics, collectivités et les TPE/PME issues de l'ESS



Haliotika ©E.Berthier

LE PARCOURS D'UN PROJET

1

Rédaction d'une fiche projet en lien avec l'équipe technique dédiée de QCD

2

Présentation du projet en Commission Mer et Littoral

3

Conception du dossier de demande d'aide pour instruction à la Région

4

Passage du projet en instance décisionnelle à la Région

5

Signature d'une convention

6

Constitution du dossier de paiement

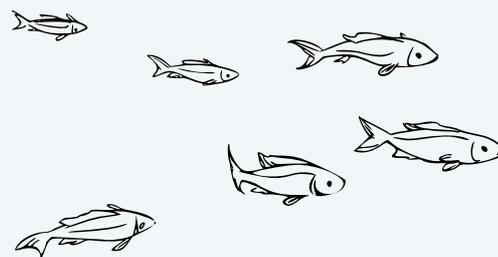
Vous avez un projet ? Contactez-nous !

Carole Escaravage

carole.escaravage@qcd.bzh / 02 98 10 34 07

Quimper Cornouaille Développement

www.qcd.bzh



COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE



L'Europe s'engage
en Bretagne /



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité



Découvrez en vidéo les
projets aidés lors de la
précédente programmation



DLAL FEAMPA CORNOUAILLE